

Séance du 26 janvier 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Subventions 2021 aux associations

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 22/01/2021

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Gaelle MARTIN, Karine LESPIAU, Marie-Blanche JOLY, Marc DABESCAT, François DEDEBAN, Laurent DUMARTIN et Paula MARTINET, Joel VIDOT

Absent excusé : Gérard DUYTSCHÉ

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaelle MARTIN.

Vu le budget primitif 2021,

Mme MARTIN Gaëlle ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer pour l'année 2021 les subventions suivantes aux différentes associations :

• ADMR	600.00€
• TBC BASKET	3 060.00€
• Association des conjoints survivants	70.00€
• Amicale des Aînés Ruraux BATS	150.00€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

